

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE 2026

Selon l'article 21.04 des Statuts et règlements de l'AREQ, l'Assemblée générale du secteur est convoquée au moins une fois l'an pour exercer les pouvoirs qui lui appartiennent : élire le Conseil sectoriel, recevoir les rapports des différents comités, être consultée et recevoir de l'information.

CONVOCATION

Date : vendredi 24 avril 2026

Lieu : Restaurant La Casa Grecque, 8245, boulevard Taschereau, Brossard, QC. J4Y 1A4

Il y aura des élections à la prochaine assemblée générale sectorielle.

Les postes suivants sont à combler ou à être confirmés :

Présidence, 2^e vice-présidence, secrétariat et 2^e conseiller.

HORAIRE : Accueil, vérification des inscriptions, 8 h 30 à 9 h 15.

Carte de membre obligatoire.

Le quorum est de 40 membres.

Début de l'assemblée : 9 h 15

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des membres du conseil sectoriel
3. Nomination de la personne présidente d'assemblée et présentation de la personne présidente d'élection
4. Ordre du jour : lecture et acceptation
5. Procès-verbal de l'AGS du 9 mai 2025 : lecture et acceptation
6. Rapports
 - 6.1. Rapport de la présidente Christiane P. - Lapalme
 - 6.2. Rapport de la trésorière Ginette Rivard
 - 6.3. Rapports des responsables des comités sectoriels et des dossiers : AREQ-Éclair, Magazine La Moisson, Comité des femmes, Environnement, Sociopolitique, Retraite, Dossiers Assurances et Fondation Laure-Gaudreault
7. Mot de la présidente régionale : Renée Dallaire
 - 7.1. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. Élections : proposition d'un(e) secrétaire d'élection et de deux scrutateurs
 - 8.1. Poste Présidence
 - 8.2. Poste 2^e vice-présidence
 - 8.3. Poste de secrétariat
 - 8.4. Poste 2^e conseiller
9. Varia.
10. Mot de la présidente et présentation du « nouveau Conseil »
11. Levée de l'assemblée
12. Repas gracieuseté de votre Conseil sectoriel (Valeur de 55 \$)

MENU

Soupe du jour,

Plat principal :

1 - Filet de saumon,

2 - Poitrine de poulet,

3 - Médaillons de porc,

4 - Salade César-poulet

Dessert, café, thé ou infusion.

Inscription obligatoire pour le repas
du 6 avril au 17 avril 2026

par @ : areqsecteur09d@gmail.com

OU par téléphone : 438 393-4279

Christiane P.-Lapalme